



Le secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire

1. Situation du secteur de l'énergie électrique en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a pour ambition d'être un hub énergétique régional dans l'Afrique de l'Ouest. Dans le cadre du programme de renforcement du parc électrique lancé en 2011, les objectifs sont de passer d'une puissance installée de **2 000** mégawatts (MW) à **4 000** MW à l'horizon 2020.

De 2011 à 2017, le pays a investi **10.671** milliards d'euros dans le secteur, selon les données du ministère de l'Énergie. La Côte d'Ivoire fournit de l'électricité au Burkina, au Bénin, au Ghana, au Libéria, au Mali et au Togo avec les projections d'exporter l'énergie électrique vers la Sierra Leone, la Guinée et le Libéria.

En 2017, les centrales hydroélectriques et thermiques (y compris les centrales isolées) ont produit **9 948 GWh**, dont **79.42%** d'origine thermique. La source principale est le gaz naturel toutefois.

La priorité de la Côte d'Ivoire est de s'orienter vers l'exploitation de l'important potentiel du gisement d'hydroélectricité pour une la promotion efficiente des énergies renouvelables. Ainsi la part de l'hydraulique dans le mix énergétique est passée de **16 %** en 2015 à **21%** en 2017. L'objectif est de développer l'énergie renouvelable et principalement l'hydraulique, pour réduire la part du thermique.

2. Cadre juridique :

Le secteur de l'électricité est régi par la loi (n° 2014 – 132 du 24 mars 2014) portant sur le code de l'électricité. Ce nouveau code de l'électricité libéralise les activités de transport, de distribution, d'importation et d'exportation de l'électricité.

Cependant, l'Etat ivoirien est bien situé dans ce système en étant très présent dans la régulation de la concurrence, afin de maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande et de stabiliser les tarifs. En effet les opérateurs souhaitant intervenir dans le secteur de l'électricité sur le territoire ivoirien doivent signer une convention avec l'Etat.

3. Les acteurs clés du secteur :

Sur le plan institutionnel, le secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire est placé sous la tutelle des : Ministre du Pétrole, de l'Énergie et du Développement des Énergies Renouvelables - Ministre de l'Économie et des Finances - Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

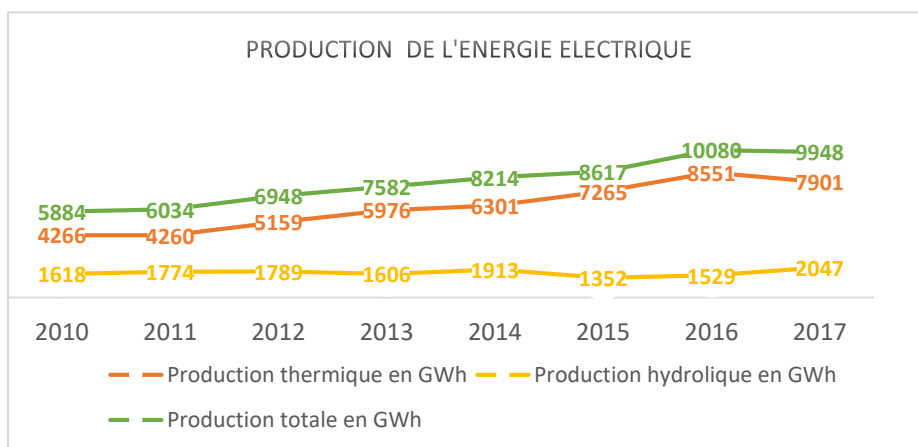
Les principaux acteurs :

- **La Société Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)** : a pour mission, d'assurer le suivi de la gestion des mouvements d'énergie électrique ainsi que la maîtrise d'œuvre des travaux revenant à l'État en tant qu'autorité concédant.
- **L'Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité (Anaré)** : Chargée du contrôle du respect des lois et règlements ainsi que des conventions, du règlement des litiges, de la protection des usagers du service public, ainsi que du conseil et de l'assistance à l'Etat en matière de régulation du secteur de l'électricité ;
- **La Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE)**: Concessionnaire du service public national de l'électricité, chargée de l'exploitation des biens publics du secteur de l'électricité servant à la production, au transport, à l'importation, à l'exportation et à la distribution de l'électricité en vue du service aux clients ;
- **Les Producteurs Indépendants d'Electricité (PIE)** : la Compagnie Ivoirienne de Production d'Electricité (CIPREL), la société Azito-Energie, la société Aggreko ;
- **Les Producteurs de gaz naturel** : la société Petroci (Société nationale d'opérations pétrolières de Côte d'Ivoire), la société Foxtrot International (filiale du groupe Bouygues) et la société Canadian Natural Ressources (CNR) ;
- **Les Clients** (clients au tarif national et clients à l'export).

4. Chiffres clés 2017 :

- Puissance installée : **2 172 MW**
- Production brute : **9 948,2 GWh**
- Export : **1 247 GWh**
- Consommation facturée : **6 630,2 GWh**
- Ventes nationales : **8 701 GWh**
- Nombre d'abonnés BT : **1 892 771**
- Nombre d'abonnés HT : **5 115**
- Taux d'accès à l'électricité : **82 %**
- Taux de couverture : **54%**
- Taux de desserte : **38%**

5. La Production de l'énergie électrique :



La production totale de l'énergie électrique a passé de **5884 GWh** en 2010 à **9948** en 2017 pour répondre aux objectifs stratégiques du développement durable et inclusif. La prédominance actuelle de l'énergie de source fossile notamment le gaz naturel dans la production de l'énergie électrique expose le secteur de l'électricité au

risque de fluctuation des prix du combustible et aux risques liés à la pénurie de ce combustible.

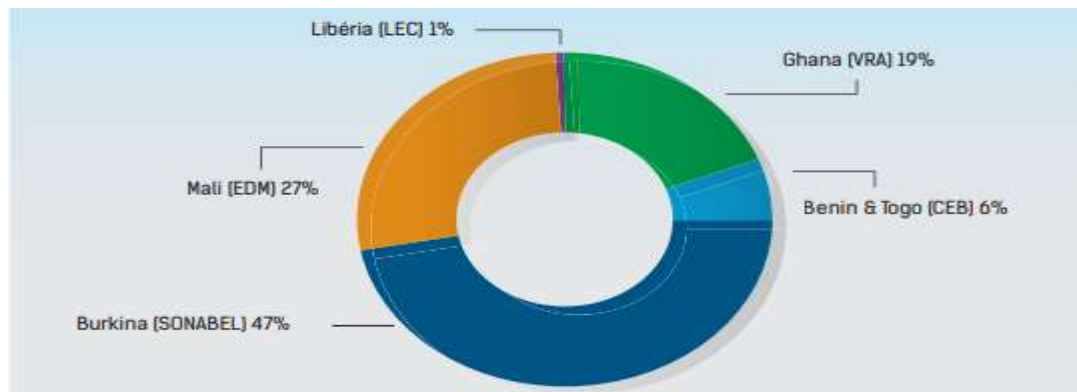
Source : CIE

6. Les échanges énergétiques :

Les exportations de l'énergie électrique :

La Côte d'Ivoire est un pays exportateur net d'électricité depuis 1995. Pour l'année 2017 le pays a exporté **1247 GWh** vers le Burkina, le Benin, le Ghana, le Liberia, le Mali et le Togo.

Répartition de l'exportation de l'électricité par pays :



Source : Source : Rapport 2017 de l'ANARE – CI pages 33

Les importations de l'énergie électrique :

Au titre de l'année 2017, la Côte d'Ivoire a importé **35,9 GWh** provenant du Burkina, du Ghana et du Mali contre **18,8 GWh** en 2016, soit une hausse de **91%**. Les importations en provenance du Ghana permettent de desservir la région du Boukani.

7. Evolution du Mix Energétique

La Côte d'Ivoire, dans le cadre de ses engagements à la COP21, avait misé sur une réduction de **28%** de ses émissions de gaz à effet de serre au terme de l'année 2030. Dans cette perspective, le plan directeur 2014-2030, vise la diversification des sources de production de l'énergie électrique avec l'accroissement de la part des énergies renouvelables.

Le potentiel du mix énergétique :

- Le potentiel d'hydroélectricité, estimé à **1 680 MW** ;
- Le potentiel national en biomasse, estimé à plus **12 000 000 t/an**. Les techniques de cette filière, outre leurs attraits économiques, possèdent l'avantage de fonctionner comme des unités thermiques de base, ce qui facilite l'exploitation du système ;
- Le potentiel solaire photovoltaïque, avec une moyenne annuelle d'ensoleillement sur un plan horizontal présentant un potentiel de **5,25 kWh/m² /j**.

Les objectifs de la stratégie des énergies renouvelables :

Capacité installée en MW	2020	2030
Capacité installée de centrales fonctionnant à base d'énergies renouvelables en MW	1894	3259
Part des énergies renouvelables en % de la capacité totale installée	51%	57%
Production d'énergies raccordées au réseau en GWh	2020	2030
Production électrique totale à base d'énergies renouvelables en GWh	5148	11293
Part des énergies renouvelables dans le mix électrique en %	34%	42%

Source : Plan d'Actions National des Energies Renouvelables

8. Les projets de développement du secteur de l'énergie (à titre indicatif) :

- Accroître la capacité de production des plus importantes centrales à turbines à gaz (Ciprel, Azito).
- Projets de constructions de barrages hydrauliques entre 2018 et 2030 (Boutoubré – 156 MW, Louga – 280 MW, Gribo-Propoli – 112 MW, Aboisso Comoé – 90 MW, Daboitié – 91 MW, Tiassalé – 51 MW).
- Accroître les interconnexions : à terme, exporter de l'électricité en Guinée, au Sierra Léone, et au Libéria par la construction d'une ligne à haute tension. Tractebel Engineering Belgium a signé un contrat avec TRANSCO CLSG, une entreprise régionale de distribution d'électricité établie par un traité international pour la construction d'un réseau de distribution de **1 303 km** à partir de la Côte d'Ivoire pour relier le Libéria, la Sierra Leone et la Guinée. Tractebel sera donc le maître d'ouvrage pour superviser les travaux de construction et assurer la mise en œuvre du projet d'interconnexion.
- Lancement de la toute première centrale électrique à base de biomasse de cacao. Le chantier va démarrer courant 2019, la centrale aura une capacité annuelle de **60 à 70 MW**. Le coût de l'investissement est de **235 millions d'euros**.
- Renforcement de la ligne Soubré- Taabo (Côte d'Ivoire) de **196 km** avec un coût de **69 Millions de dollars** pour la période 2017 -2019.
- Les projets en pipeline à la BAD : www.afdb.org.

Référence :

Source : Banque mondiale - BAD - FMI- ITC

Ministère du pétrole, de l'énergie et du développement des énergies renouvelables

Rapport d'activités 2017 de l'autorité nationale de régulation du secteur de l'électricité de Côte d'Ivoire

Rapport de l'Electrification Rurale de Côte d'Ivoire 27 Mars 2017 Côte d'Ivoire Energie

Analyse prospective Côte d'Ivoire 2020

Plan d'action nationale des énergies renouvelables PANER Côte d'Ivoire 2016-2020-2030 Date avril 2016

<https://www.lemonde.fr/afrique/article/2016> - <https://www.financialafrik.com>

Jeune Afrique : Les ambitions régionales de la Côte d'Ivoire du 26.07.2017